

Basket Nord Isère 2024-2025



Fiche d'engagement du licencié et de son représentant légal

Je soussigné licencié au BNI, ou représentant légal (si mineur) de déclare avoir lu et accepté le règlement intérieur du BNI, avoir signé la charte du joueur/parent de joueur, et m'engage, conformément à ces dispositions, à apporter mon aide au bon fonctionnement du club, personnellement ou par le biais de mon enfant licencié.

Cet engagement se traduira par :

- **un soutien à l'organisation des matchs pour les licenciés (obligatoire)**

Il s'agit de tenir la table de marque ou d'arbitrer des plus jeunes catégories.

Les licenciés de plus de 16 ans peuvent également être sollicités pour être « délégué club ».

Un parent, non licencié, qui souhaiterait apporter son soutien dans l'organisation des matchs verra le club prendre en charge le montant de sa licence.

- **un soutien à la vie du club (obligatoire)**

Le licencié et ses parents (pour les mineurs) s'engagent à participer aux manifestations organisées par le club et à apporter leur soutien dans l'organisation d'une ou deux de ces manifestations.

- Forum des associations de St Chef (7 septembre 2024)
- Forum des associations de St Savin (septembre 2024)
- Olympiade (14 septembre 2024)
- Vente de brioches sur la commune de St Savin (28 septembre et 5 octobre 2024)
- Ventes de fromages (2 ou 3 fois dans l'année)
- Tournoi jeune (avril 2025)
- Tournoi mini-basket (mai 2025)
- Journée Club (mi-juin 2025)

- **Intérêt par le suivi de formations (optionnel)**

Il s'agit de se former à l'arbitrage, à la tenue des tables, au rôle de délégué club, voire à la formation d'entraîneur.

- **un soutien financier au club (optionnel)**

Il s'agit de solliciter votre entreprise ou l'entreprise d'un de vos proches pour un soutien financier (60% en crédit d'impôts) ou matériel au club. Cela peut revêtir la forme de don ou de sponsoring.

A : , **Le :**

Signature(s)

Licencié :

Représentant légal :
(mineurs)